



HAL
open science

L'effet de traduction dans la théorie linguistique

Mitsou Ronat

► **To cite this version:**

Mitsou Ronat. L'effet de traduction dans la théorie linguistique. Change, 1974, La traduction, 19, pp.78-84. halshs-04070598

HAL Id: halshs-04070598

<https://shs.hal.science/halshs-04070598>

Submitted on 15 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

Mitsou Ronat

L'EFFET DE TRADUCTION DANS LA THÉORIE LINGUISTIQUE

La traduction intervient dans la théorie linguistique à la fois de manière anecdotique et théorique. A partir d'une anecdote personnelle, mais qui j'en suis sûre trouverait des correspondances dans l'expérience de toute personne travaillant en linguistique, je vais tenter de décrire l'effet d'une telle intervention.

D'une certaine façon, la description situe mon texte hors de la théorie, puisque dans le bon usage de la thèse ou de la démonstration, le *je* est condamnable, et encore plus la petite histoire de ce *je* élaborant le texte. C'est la transgression qui filme les coulisses et le studio. Cette situation a du moins l'avantage de me permettre un ton de conversation.

On sait que la théorie des grammaires génératives est née en particulier de l'importance des recherches faites par les linguistes-anthropologues structuralistes américains. La méthodologie qui consistait à décrire un corpus amenait les linguistes à choisir les langues les plus diverses, exotiques ou non. La nécessité interne¹ de la recherche a provoqué le recours à une formalisation qui a été inventée pour la syntaxe par Chomsky et Schützenberger. Ce faisant, c'est l'objet même de la linguistique qui a changé. En grammaire générative, le postulat de l'existence d'une intuition grammaticale possédée par les locuteurs *natifs*² est devenu fondamental. Chomsky étant américain, son enseignement étant donné au Massachusetts Institute of Technology à des étudiants américains, la plus grande partie des thèses et des travaux de grammaire générative ont eu l'anglais, langue maternelle, pour objet.³

La nouvelle a mis presque dix ans à se propager en France; les linguistes français ont trouvé un appareil analytique et théorique déjà bien constitué quand ils se sont mis au travail : dans une première phase ils ont *traduit*, avec succès et de manière éclairante, les arguments construits pour l'anglais qui pouvaient expliquer les faits du français.

Quel est donc le statut de cette traduction d'arguments, d'analyses, dans la théorie linguistique? C'est à l'occasion d'un texte concernant la « narrative générative » que la question m'a été posée le plus vivement. J'avais reçu par courrier postal un manuscrit d'Ann Banfield, « Narrative Style and the Grammar of Direct and Indirect Speech », qui m'avait paru extrêmement intéressant tant par la manière rigoureuse dont était traité le sujet dans le cadre des grammaires génératives, que par ses implications théoriques, à savoir l'inadéquation du modèle de la communication pour une théorie de la narration. Ce texte convenait en outre au projet que Jean Paris avait fait de construire un numéro de *Change* ayant pour thème la *Critique générative*, qui devait réunir pour la première fois des études littéraires prolongeant la théorie chomskienne. Je lui ai communiqué immédiatement le texte et proposé, à cause des difficultés terminologiques, d'en faire moi-même la traduction. A ces difficultés terminologiques, se sont ajoutées des difficultés « éditoriales » : si nous avons pris le parti d'unifier le numéro en français, afin de ne pas supposer le/la lecteur/trice angliciste, il fallait traduire les *exemples* en français. Le manque de place nous empêchait de publier l'article en bilingue. Or les jugements de grammaticalité des exemples traduits en français étaient très souvent différents de ceux qui étaient notés pour l'anglais! Par exemple, l'antéposition de l'adverbe de direction dans la phrase enchâssée est interdite en anglais, mais donne en français seulement l'impression d'une inversion stylistique :

- (1) * He shouted that away he must go
? Il cria qu'au loin il devait partir ⁴

Nous avons adopté une solution mixte consistant à mettre malgré tout une bonne partie des exemples dans les deux langues; cette solution n'était qu'à moitié satisfaisante, car il aurait fallu expliquer au lecteur français pourquoi il ne ressentait pas les différences d'intuition qui étaient affirmées pour l'anglais dans le corps du texte. Ann elle-même avait rencontré des difficultés semblables en cherchant dans la littérature française les équivalents de ses citations de Virginia Woolf.

Ces problèmes très « matériels » de traduction m'ont amenée alors (et indépendamment) à en chercher les causes linguistiques. En effet, rien dans les analyses proposées précédemment pour le français n'aurait pu laisser prévoir de telles difficultés.

Si l'on prend la phrase simple :

- (2) Judy loves this boy

on peut lui assigner la grammaire minimale suivante :

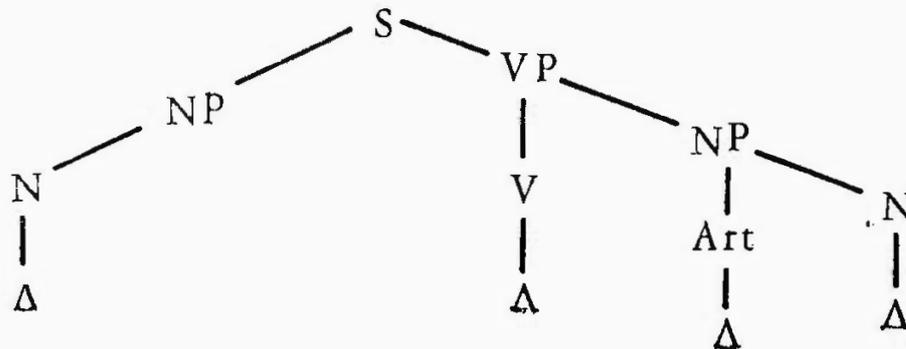
- (3) S → NP VP
NP → (Art) N

VP → V NP
 N → Δ
 V → Δ
 Art → Δ

Si l'on considère maintenant la phrase française :

(4) Julie aime ce garçon

on remarque que la grammaire (3) convient parfaitement à sa description structurale. La structure profonde de (2) et de (4) serait quelque chose comme :



et la seule chose qui distinguerait l'anglais du français serait le vocabulaire. Si toutes les phrases du français et de l'anglais entraient dans ce rapport d'homologie, dire que (2) et (3) ont la même structure profonde : (5), aurait un sens. Et si toutes les langues offraient les mêmes constructions, alors (3) serait la grammaire universelle. Dit ainsi, cela paraît naïf, et participer du mythe de Babel. C'est pourtant ce à quoi se résument beaucoup de philosophies du langage, les universaux correspondant à une proposition logique. C'était également l'hypothèse principale de la Sémantique Générative.

Il faut remarquer toutefois que l'idée d'une grammaire (3) commune au français et à l'anglais n'aurait pas été possible en linguistique fonctionnaliste, puisque dans ce cadre « rien n'est linguistique qui ne diffère d'une langue à l'autre ». Dans le cadre des grammaires génératives, au contraire, c'est une question que l'on peut se poser; à priori rien n'exclut que des langues différentes aient un même système de règles de réécriture : si l'on postule des universaux du langage, ils peuvent se manifester également de cette façon. Ce sont les faits empiriques qui doivent trancher.

Bien entendu, les écoliers savent déjà que le français et l'anglais n'ont pas la même grammaire : on connaît la syntaxe particulière des gérondifs, des possessifs, etc. Mais au-delà de ces différences

frappantes, il en est peut-être de plus subtiles. Prenons par exemple (6) et (7), qui sont à peine plus compliquées que (2) et (4) :

(6) Pierre dit que Julie aime ce garçon

(7) Peter says that Judy loves this boy

Pour rendre compte de ces phrases, il semble qu'il suffirait d'attribuer à la grammaire minimale (3), la règle (8. a) ou la règle (8. b) : ⁵

(8) a. $VP \rightarrow V \left\{ \begin{array}{l} NP \\ S \end{array} \right\}$
 b. $NP \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} (Art) N \\ S \end{array} \right\}$

C'est l'hypothèse qui avait été proposée pour l'anglais, et qui avait été « traduite » pour le français, comme le permet la théorie, avec un certain nombre de résultats éclairants.

Mais si l'anglais et le français avaient la même grammaire, du moins en ce qui concerne les complétives, d'où viennent alors les difficultés de traduction? Je crois qu'on peut résumer ainsi la différence entre la traduction d'un texte (disons : poétique) et la traduction d'un argument linguistique : dans le premier cas, le traducteur cherche un équivalent fonctionnel ⁶, dans le second, il cherche un équivalent structural. Si une règle ou une contrainte proposée pour une langue explique des faits dans une autre langue, on peut admettre que cette règle est renforcée. Mais si ce n'est pas le cas, la règle n'est pas infirmée. Cela prouve seulement que la règle ou la contrainte n'appartient pas à la grammaire universelle ⁷.

J. Emonds ⁸ expliquait l'agrammaticalité de la phrase anglaise de (1) en faisant une classe spéciale des transformations « radicales » (qui ne peuvent pas s'appliquer dans les phrases enchâssées); l'antéposition de l'adverbe en faisait partie, et ne serait possible que dans les phrases indépendantes : *Away he must go!* A. Banfield ajoute à cela une liste d'expressions (E) qui ne peuvent pas se trouver dans les phrases enchâssées : *Fuck Nixon, very funny this little game, there!, Exclamations + Phrase, etc.*

Les faits du français révéleraient qu'il est impossible de traduire terme à terme les arguments valables pour l'anglais, dès que l'on s'écarte de phrases très simples comme (6) et (7). Cela aboutirait à empêcher la dérivation de bonnes phrases, ce qui est aussi grave que d'en engendrer de mauvaises. Par exemple, si l'on croyait à une grammaire commune (3 + 8), on ne pourrait pas rendre compte du paradigme :

(9) * I believe that yes

Je crois que oui

ou du fait que contrairement à l'anglais, les exclamations sont possi-

NOTES

1. Voir à ce sujet Jean-Yves Pollock, « Notes sur le formalisme en linguistique transformationnelle », *Dialectiques*, à paraître.
2. Cette coupure entre le structuralisme et le générativisme est bien entendu trop simplifiée. Jakobson, et surtout Harris utilisaient les « native speakers ». Disons que Chomsky est le premier à concevoir l'intuition grammaticale comme l'objet théorique de la linguistique.
3. Mais il y eut également tout de suite des travaux sur le russe (Halle), le finnois, l'allemand, le français, le japonais, les langues amérindiennes...
4. On pourrait penser que cette différence est due aux relations entre *go* et *away* d'une part et *partir* (ou *aller*) et *au loin* de l'autre. Je dirais que cela fait également partie de la question.
5. Je ne prends pas position *ici* pour l'une ou l'autre solution.
6. On pourra choisir de traduire des vers rimés en vers libres si les relations aux systèmes littéraires de la langue d'arrivée l'exigent, etc. Ou bien on peut adopter d'autres règles « arbitrairement » choisies (Cf. *Change* 14, Expérimentation).
7. Dans la théorie chomskienne, les universaux ne sont pas induits de la comparaison entre des langues particulières. On pourrait les déterminer à partir de l'étude d'une seule langue : ce n'est pas la ressemblance entre les règles qui est intéressante, mais les lois auxquelles elles doivent toutes se conformer.
8. Dans sa thèse, *Root and Structure Preserving Transformations*, MIT Press, à paraître.
9. Cf. *Change* 16/17, pp. 194-196 et 222.
10. En plus du type d'expressions possibles dans les différentes phrases enchâssées, il semble que les opérations transformationnelles applicables dans chacune des phrases enchâssées soient différentes. Par exemple, on peut pratiquer l'inversion du sujet dans une complétive au subjonctif, contrairement aux autres :
 - (a) Pierre aime que s'émeuve cette jeune fille
 - * Pierre sait que s'émeut cette jeune fille

Ou encore l'extraposition de la relative non restrictive dans les complétives à l'indicatif seulement :

- (b) Pierre a dit que des amis viendront, qui sont d'ailleurs très sympathiques
 - ?* Pierre a exigé que des amis viennent, qui sont d'ailleurs très sympathiques

J'ai proposé l'hypothèse des trois S afin de signaler une problématique discutée qui est loin d'être résolue; en effet, le français n'a pas bénéficié encore d'analyses aussi nombreuses et aussi approfondies que l'anglais sur le thème de la forme des transformations possibles, par exemple. Il ne faut pas se décourager. (!)